



COMMUNE DE WUENHEIM

ANNÉE 2023, N° 1

MARS 2023

Retrouvez aussi des informations sur la page internet de Wuenheim : [http : wuenheim.free.fr](http://wuenheim.free.fr)

et sur Facebook : [https://www.](https://www.facebook.com/wuenheim)

DANS CE
NUMÉRO :

Zone 30 bas 2
rue Principale

Hellwig 2
HERBER
Citoyen
d'honneur

CMJ : Tournoi 3
de football

Caritas re- 3
cherche des
familles

Géorisques 3

Lutte contre 4
le cancer

Eclairage 4

Collecte bio- 4
déchets et tri

Cyber - 5
harcèlement

Qualité de vie 6

Ateliers JC 7
Inscriptions

Journée Citoyenne le samedi 13 mai



Rendez-vous :

le 13 mai 2023

pour la 6ème édition de la journée citoyenne. Lors de cette journée de nombreux ateliers sont proposés pour l'embellissement, la rénovation ou l'animation de l'espace public.

Inscriptions :

en dernière page.

Orchestre d'Harmonie Espérance Wuenheim

L'OHE fête ses 100 ans,

le 1er avril 2023, à la
salle des fêtes
de Wuenheim à 20h15.

Réservation : 0678508523

Entrée libre.



Armistice du 8 mai

A l'instar des années passées, l'Armistice du 8 Mai sera commémoré par une brève cérémonie au Monument aux Morts à 11h00.

Elle sera suivie du traditionnel verre de l'amitié auquel sont invités les participants.



Opération Elsàssputz

**Grand nettoyage de printemps -
Samedi 1er avril 2023.**

La Commune de Wuenheim participera à l'opération "Alsace propre" fixée au 1er avril 2023. Il est fait appel à tous les habitants.

**Rendez-vous à 8h30, place de la mairie,
ce samedi 1er avril 2023.**



Zone 30 bas rue Principale



WUENHEIM en ZONE



Une véritable zone 30, une zone bienveillante et rassurante.

La Commune de Wuenheim s'est engagée dans une démarche d'apaisement de la circulation pour une meilleure cohabitation de l'ensemble des modes de déplacements.

L'apaisement des mobilités est un facteur de développement d'une vie de quartier. Il favorise la déambulation dans l'espace public au bénéfice de l'ensemble des équipements et commerces.

La zone 30 est un outil permettant de sécuriser l'espace et ainsi promouvoir la pratique des mobilités douces et alternatives.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'assurer davantage la sécurité des déplacements, et de donner une meilleure place aux piétons et aux cyclistes.

La ligne directrice du projet étant la recherche d'une cohabitation plus apaisée, une circulation plus douce et plus respectueuse de chacun et de l'environnement.



Nous venons d'apprendre avec grande tristesse le décès de M. Hellwig HERBER, Maire de GRÄVENSWIESBACH pendant 24 ans, Bürgermeister honoraire, citoyen d'honneur de WUENHEIM et membre du Comité de Jumelage GRÄVENSWIESBACH-WUENHEIM.

Ses obsèques auront lieu le SAMEDI 18 MARS 2023 à 14H00 en l'église évangélique de Grävenswiesbach.

Notre exprimons notre plus profonde reconnaissance à notre cher ami Hellwig HERBER qui s'est mobilisé pour le développement de notre jumelage et de l'amitié franco-allemande et nos plus sincères condoléances à son épouse et à sa famille.



Tournoi de football

**LES JEUNES DE
WUENHEIM
VOUS INVITENT
LE 18 MAI 2023 :**

Le Conseil Municipal des Jeunes en partenariat avec la Municipalité et l'association Loisirs et Rencontres organisera un tournoi de football. Plus d'information vous seront données ultérieurement. Réservez dès maintenant cette date.

Caritas recherche des familles pour accueillir un enfant cet été.

Faute de moyens, de nombreuses familles ne peuvent pas partir en vacances. Caritas Alsace propose aux enfants de familles qu'elle accompagne tout au long de l'année de partir quelques jours dans des familles de vacances bénévoles. Pour ces familles volontaires, pas besoin de prévoir un programme extraordinaire : le seul fait de changer d'air quelques jours permet aux enfants de rompre avec leur quotidien. **Alors, si vous êtes disponibles entre le 10 et le 24 juillet, ou entre le 24 juillet et le 4 août, accueillez un enfant chez vous pour les vacances !**

Les équipes de Caritas accompagnent les familles volontaires avant, pendant et après le séjour.

Pour plus d'informations, contactez Caritas avant le 15 avril au 06 25 22 34 49 ou par mail afv@federationcaritasalsace.org – sur Facebook : « AFV Caritas ».



GÉORISQUES

..... www.georisques.gouv.fr

**L'INFORMATION LA PLUS COMPLÈTE
SUR LES RISQUES NATURELS
ET TECHNOLOGIQUES**

Géorisques fait peau neuve ! depuis le 13 octobre 2022, le site Géorisques évolue et devient la plateforme de référence dédiée aux risques naturels et technologiques. L'objectif : faire de tout citoyen un acteur de sa propre sécurité

et de la sécurité collective. Pour la collectivité : informer nos administrés des risques qui concernent notre commune et les bons comportements à adopter. Des liens renvoient directement à la page de Géorisques qui présente les risques concernant notre commune.

SEMAINE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LE CANCER

La collecte 2023 va débiter à partir de la dernière semaine de mars à Wuenheim.

Merci de bien vouloir réserver un bon accueil aux quêteurs :

Mmes Geneviève Felmy, Monique Heitzler, Véronique Schaller, Sandrine et Mathilde Weber, MM François Siffert et Jean-Marc Wagner.

Si vous souhaitez participer de façon bénévole à cette quête, qui a lieu chaque année courant mars dans notre commune, veuillez-vous adresser à la mairie. Par avance, nous vous remercions pour votre engagement.



Plus que jamais, la Ligue contre le cancer alerte sur les risques liés aux retards de dépistage et appelle à une prévention plus efficace pour tous les cancers.

Le cancer colorectal touche 43 000 personnes et entraîne 17 000 décès chaque année, ce qui en fait le 2ème cancer plus meurtrier en France. Il est prouvé qu'avec un dépistage précoce, il est guérissable dans 90% des

cas.

Et pourtant, on observe un taux participation encore trop faible. En 2020-2021, 6,1 millions de personnes ont réalisé un test de dépistage du cancer colorectal, soit un taux de participation de 34,6 %. Une situation encore plus critique pour les populations qui sont loin de l'information et qui souffrent souvent de difficultés économiques et sociales.

Eclairage public



Dans le cadre du groupement de commandes diligenté par la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller, c'est la société « VIALIS » de Colmar qui a remporté le marché pour l'entretien de l'éclairage public de la commune.

Vous voudrez bien signaler au secrétariat de la mairie, dès survenance de la panne, l'éclairage défectueux, car Vialis intervient au plus une fois par mois pour procéder aux réparations nécessaires.

Merci.

Biodéchets et tri sélectif

La collecte des biodéchets du lundi 10 avril 2023 (Lundi de Pâques) **sera rattrapée le vendredi 14 avril 2023.**

La collecte des biodéchets du lundi 1^{er} mai 2023 **est prévue le samedi 29 avril 2023.**

La collecte des biodéchets du lundi 8 mai 2023 **est prévue le samedi 6 mai 2023.**

La collecte des biodéchets du lundi 29 mai 2023 **est prévue le samedi 27 mai 2023.**

Le cyber harcèlement



Qu'est-ce que le cyber-harcèlement ?

Le cyber-harcèlement est défini comme un acte agressif, intentionnel, perpétré par un individu ou un groupe d'individus, au moyen de formes de communication électroniques, de façon répétée, à l'encontre d'une victime qui ne peut facilement se défendre seule.



Qui est touché par le cyber-harcèlement ?

Les jeunes y sont confrontés davantage que les plus âgés, même si ces derniers ne sont pas à l'abri de ce genre de situations (74% des moins de 35 ans l'ont vécu). Toutefois, on enregistre également une proportion élevée de victimes de plus de 35 ans (59% des 35-59 ans et 47% des 60 ans et plus).



Conséquences

Il peut avoir des conséquences graves sur la santé physique et mentale et engendrer des problèmes comme les maladies cardiaques, l'insomnie et la dépression.



Types de cyber-harcèlements

- les intimidations, insultes, moqueries ou menaces en ligne ;
- la propagation de rumeurs ;
- le piratage de comptes et l'usurpation d'identité digitale ;
- la création d'un sujet de discussion, d'un groupe ou d'une page sur un réseau social à l'encontre d'un camarade de classe.



Que faire ?

En cas de **cyber-harcèlement**, vous pouvez contacter le **3018 par téléphone** ou télécharger l'application 3018, gérés par l'association E-Enfance. Au-delà de l'écoute et du conseil pour la prise en charge des victimes, vous pouvez signaler toute situation de **harcèlement**.



Comment alerter les réseaux sociaux d'un cyber-harcèlement ?

Vous êtes victime de cyber-harcèlement ?
Chaque réseau social dispose de sa plateforme d'alerte !

Scannez le QR code du réseau social concerné :



Facebook



Instagram



Twitter



Tik Tok



Snapchat



Pour demander le retrait des contenus

La victime peut agir directement auprès des intermédiaires en cas de cyber-harcèlement.

Cette démarche n'est pas une plainte officielle.

Par exemple, auprès des responsables d'un forum ou d'un réseau social.

Les réseaux sociaux permettent également de bloquer une personne, c'est-à-dire d'empêcher toute mise en contact.

+ D'INFOS



Tu es
harcélé ?
Contacte
le 3018 !

Ne reste pas seul, des
professionnels sont là
pour t'aider



Quelques règles qui participent à la qualité de la vie

TRANQUILLITE PUBLIQUE :

Nous vous remercions d'observer les règles usuelles en vue d'assurer la tranquillité publique et le respect du voisinage.

Par ailleurs, il est demandé à tous les utilisateurs du terrain d'activités, rue du Vieil Armand, de veiller à l'application du règlement d'utilisation affiché sur le terrain. L'accès aux véhicules deux roues, quatre roues et chevaux est interdit.

TRAVAUX DE BRICOLAGE OU DE JARDINAGE - BRUIT DU VOISINAGE

Il est rappelé que l'utilisation d'engins et/ou d'outillage bruyants (tondeuses à gazon – tronçonneuses – disqueuses – raboteuses) ne doit pas causer de gêne pour le voisinage et est interdit les dimanches et jours fériés. Cette gêne ne se fait pas uniquement sur l'intensité du bruit, mais aussi sur la durée !

« Les bruits de voisinage sont des **bruits générés par le comportement d'une personne ou d'un animal et causant des nuisances sonores**. Ils peuvent être sanctionnés, dès lors qu'ils constituent un trouble anormal, se manifestant de jour ou de nuit. »

PROPRETE :

Le règlement sanitaire départemental mentionne les devoirs de propreté incombant aux riverains (propriétaires ou locataires) de rue, route ou chemin public ou privé :

- désherber sur toute la longueur des propriétés
- élaguer les haies, arbustes ou arbres dépassant des propriétés
- nettoyage régulier des trottoirs et caniveaux. Il est rappelé aux habitants qu'il leur incombe de ramasser les feuilles mortes devant leur propriété.

Par ailleurs, suite aux orages et rafales de vent de plus en plus fréquents et violents, il est recommandé à toutes les personnes concernées de procéder à l'élagage régulier des arbres à l'intérieur de leur propriété, ceci afin d'éviter qu'ils ne tombent sur la voie publique ou chez les voisins.

Ruisseau « Wuenheimerbach » : il est demandé de ne rien jeter, ni déposer dans le lit du ruisseau ou sur ses berges (pas de gravats, pas de tonte de gazon ou autre) **et de procéder à l'enlèvement des arbres morts à proximité des berges du ruisseau, ceci sur toute la longueur du ruisseau situé sur le ban communal.**

Respect du ban communal : il est demandé de veiller à l'environnement et de ne pas laisser traîner ou casser sciemment des bouteilles, de dégrader des sentiers communaux et l'abribus, place de Gaulle.

NOS AMIS LES CHIENS :

Il est rappelé aux propriétaires de chiens : que les chiens doivent être tenus en laisse; que leur divagation est strictement interdite qu'ils sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage qu'il ne faut pas laisser les chiens faire leurs besoins sur les trottoirs et autres rues (ou ruelles) publiques; qu'ils sont civilement responsables des dégâts ou accidents dont leur animal peut être la cause ;qu'il y a lieu de respecter la loi concernant les animaux dangereux et errants en application depuis le 01/07/1999.

Par ailleurs, il a été signalé par les locataires des chasses communales, une recrudescence de chiens non tenus en laisse dans la forêt et dans le vignoble.

NOS AMIS LES CHEVAUX :

Plusieurs réclamations sont parvenues en mairie concernant la circulation des chevaux dans le village, notamment au sujet de la détérioration de chemins ruraux et des crottes en pleine rue ou sur la piste cyclable.

Il est rappelé aux cavaliers : de ne pas emprunter les chemins ruraux par temps de pluie; de ramasser les crottes principalement dans les rues macadamisées et sur les pistes cyclables.

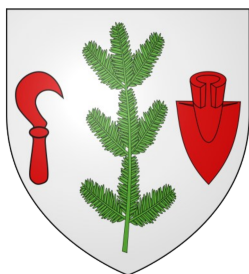
DECHETS ET FEUX :

Le brûlage à l'air libre (même en incinérateur individuel) ainsi que la production continue et prolongée de fumée épaisse sont interdits (Art. 84 et 99.9 du Règlement Sanitaire départemental).

L'utilisation de barbecue est autorisée sous conditions de ne pas "enfumer" ses voisins.

VEHICULES A MOTEUR :

Il est de plus en plus signalé en mairie **des nuisances sonores** dues aux motos et autres mobylettes bruyantes. Ont également été signalée **la vitesse** de certains véhicules dans le centre du village ainsi que le non respect des règles de stationnement. Ces faits ont été transmis aux forces de l'ordre qui procéderont à des contrôles de vitesse et autres.



13 MAI 2023



[Journée citoyenne | Les outils \(journeecitoyenne.fr\)](http://journeecitoyenne.fr)

Chers habitants de Wuenheim,

La municipalité vous invite depuis plusieurs années à une Journée Citoyenne. Cette journée conviviale permet de manifester une solidarité au service de la communauté villageoise et de favoriser la rencontre des habitants qu'ils soient anciens, nouveaux, jeunes ou moins jeunes. Nous comptons sur votre présence.

Le conseil municipal.

Pour vous inscrire à l'un des 13 chantiers (voir au verso de la page) comme bénévole ce jour-là et nous permettre d'organiser au mieux la journée, merci de déposer ce coupon au secrétariat de la mairie ou dans la boîte aux lettres, ou l'adresse mail : accueil@mairie-wuenheim.fr avant le 28/04/2023.

Le rendez-vous est fixé au samedi 13 mai 2023 à 7h45 à la salle des fêtes d'où sera organisé le départ général vers les différents chantiers après la constitution des groupes de travail.

Merci d'apporter le petit outillage nécessaire pour votre atelier.

Pour vos questions, merci de vous adresser à la mairie au 03 89 76 73 13 ou accueil@mairie-wuenheim.fr



✂ -----

NomPrénom

Adresse.....

Tél.....Mail :.....

→ Combien de personnes de votre foyer souhaitent participer à cette journée ?.....

→ Dans quel type de chantier avez-vous envie de vous investir ?.....

→ Souhaitez-vous participer au repas qui sera servi à la Salle des Fêtes (offre réservée uniquement aux participants à la journée citoyenne) ?

☐ Oui Combien de personnes ?.....

☐ Non

<u>Atelier</u>		<u>Responsable</u>	<u>Description</u>	<u>Intervenants</u>
<u>Vignoble</u>	1	<u>Valérie GLAENTZLIN en relation avec Président Syndicat</u>		<u>Syndicat Viticole</u>
<u>Fleurissement</u>	2	<u>Christophe Schaller</u>	<u>Plantations des massifs, bacs à fleurs dans le village</u>	
<u>Lasure+carrelage</u>	3	<u>Jean-Marc Weber</u>	<u>Lasure fenêtres annexe</u> <u>Carrelage cuisine pôle communal</u>	<u>O.M.S.L.</u>
<u>Sapinière</u>	4	<u>Gabriel Gross</u>	<u>Nettoyage de la parcelle sapins</u>	
<u>Enseigne local multiservices</u>	5	<u>Céline Arnold + association</u>	<u>Installation/réalisation d'une enseigne</u>	<u>Le lien Local</u>
<u>Eglise</u>	6	<u>Régis Gaschy</u>	<u>Peinture porte d'entrée</u> <u>Habillage planches de rives presbytère</u>	<u>Conseil de fabrique</u>
<u>Bancs x 3</u>	7	<u>Christian Reeb</u>	<u>Création de nouveaux bancs en bois</u>	
<u>Presbytère</u>	8	<u>Fernando Vaz Silva</u>	<u>Maçonnerie mur du presbytère écoles, jointement des pierres naturelles</u>	
<u>Fontaines</u>	9	<u>Nadia Sole</u>	<u>Nettoyage des fontaines</u>	
<u>Atelier cuisine</u>	10	<u>Valérie Glaentzlin</u>	<u>Elaboration d'un repas pour les participants (volumétrie d'au moins 100 personnes)</u>	
<u>Atelier cuisine</u>	11	<u>Nathalie Schwendenmann</u>	<u>Préparation salle et services salle fêtes et rangement de la salle</u>	
<u>Numérotation des poteaux incendie</u>	12	<u>Stéphane ARNOLD</u>	<u>Numérotation des poteaux incendie</u>	<u>Sapeurs-pompiers</u>
<u>Terrain de pétanque</u>	13	<u>Sabine JUD en relation avec Maire CMJ</u>	<u>Ramassage des branches</u> <u>Réfection du boulodrome</u>	<u>Conseil municipal des Jeunes</u>